



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Chomage

Question au Gouvernement n° 2089

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Fromet.

M. Michel Fromet. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement devait déclarer la guerre au chômage. Or, en un peu plus d'un an, 170 000 nouveaux chômeurs, selon vos statistiques, ont rejoint les rangs de l'ANPE tandis que le nombre de jeunes sans travail et sans ressources n'a jamais atteint un niveau aussi élevé.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. C'est la faute des socialistes !

M. Michel Fromet. Et 1997 se présente au plus mal. Les plans sociaux se succèdent en cascade et les carences de votre budget réduiront le nombre de stages de formation et de contrats aidés.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. Amnésique !

M. Michel Fromet. Ainsi, l'INSEE prévoit d'ores et déjà 100 000 nouveaux chômeurs au premier semestre de 1997. Votre guerre au chômage est en train de se transformer en un véritable Waterloo de l'emploi.

Sans relance des salaires, sans relance de la consommation, et en l'absence de mesures d'insertion durable des jeunes dans l'emploi, comment comptez-vous inverser cette véritable marée montante du chômage ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le député, il y a les pronostics, les réalités et les actes.

Les pronostics, je les laisse aux commentateurs.

Les réalités, c'est que l'année 1996 a connu, en effet, un premier semestre plus difficile, mais la croissance a repris au second semestre et, que vous le vouliez ou non, le solde d'emplois actuellement est pratiquement stable. (« C'est faux ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Sur 13 millions d'emplois dans le secteur marchand salarié, la baisse est seulement de 18 000. La vérité, c'est que la croissance française est désormais plus riche en emplois. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) En 1992, pour un peu plus de 1 % de croissance, nous avons perdu 200 000 emplois. En 1996, pour un taux de croissance identique, nous avons pratiquement stabilisé l'emploi. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

En 1997, si la croissance est ce que l'on nous annonce, c'est-à-dire à plus de 2 %, nous créerons plus d'emplois.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais non !

M. Jean-Yves Le Deaut. Demain...

M. le ministre du travail et des affaires sociales. C'est la réalité, et c'est grâce à une politique d'enrichissement de la croissance en emplois, à l'aménagement du temps de travail et aux contrats en alternance. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. C'est faux !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Vos cris n'y changeront rien: nous avons 10 % de plus de contrats d'apprentissage et de contrats de qualification en cette fin d'année 1996 que nous n'en avions il y a un an.

Il est vrai que, pendant les deux législatures socialistes (Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du

groupe du Rassemblement pour la République),...

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... il y a eu 700 000 emplois dans le secteur privé en moins. À l'époque, vous avez augmenté le nombre de fonctionnaires. Maintenant, si j'ai bien compris, ce ne sont plus des emplois de fonctionnaires que vous voulez créer, mais des emplois de contractuels. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Cela étant, les causes produisent les mêmes effets. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Michel Fromet.

M. Michel Fromet. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement devait déclarer la guerre au chômage. Or, en un peu plus d'un an, 170 000 nouveaux chômeurs, selon vos statistiques, ont rejoint les rangs de l'ANPE tandis que le nombre de jeunes sans travail et sans ressources n'a jamais atteint un niveau aussi élevé.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. C'est la faute des socialistes !

M. Michel Fromet. Et 1997 se présente au plus mal. Les plans sociaux se succèdent en cascade et les carences de votre budget réduiront le nombre de stages de formation et de contrats aidés.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. Amnésique !

M. Michel Fromet. Ainsi, l'INSEE prévoit d'ores et déjà 100 000 nouveaux chômeurs au premier semestre de 1997. Votre guerre au chômage est en train de se transformer en un véritable Waterloo de l'emploi.

Sans relance des salaires, sans relance de la consommation, et en l'absence de mesures d'insertion durable des jeunes dans l'emploi, comment comptez-vous inverser cette véritable marée montante du chômage ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le député, il y a les pronostics, les réalités et les actes.

Les pronostics, je les laisse aux commentateurs.

Les réalités, c'est que l'année 1996 a connu, en effet, un premier semestre plus difficile, mais la croissance a repris au second semestre et, que vous le vouliez ou non, le solde d'emplois actuellement est pratiquement stable. (« C'est faux ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Sur 13 millions d'emplois dans le secteur marchand salarié, la baisse est seulement de 18 000. La vérité, c'est que la croissance française est désormais plus riche en emplois. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) En 1992, pour un peu plus de 1 % de croissance, nous avons perdu 200 000 emplois. En 1996, pour un taux de croissance identique, nous avons pratiquement stabilisé l'emploi. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

En 1997, si la croissance est ce que l'on nous annonce, c'est-à-dire à plus de 2 %, nous créerons plus d'emplois.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais non !

M. Jean-Yves Le Deaut. Demain...

M. le ministre du travail et des affaires sociales. C'est la réalité, et c'est grâce à une politique d'enrichissement de la croissance en emplois, à l'aménagement du temps de travail et aux contrats en alternance. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. C'est faux !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Vos cris n'y changeront rien : nous avons 10 % de plus de contrats d'apprentissage et de contrats de qualification en cette fin d'année 1996 que nous n'en avons il y a un an.

Il est vrai que, pendant les deux législatures socialistes (Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République),...

M. le président. Je vous en prie !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... il y a eu 700 000 emplois dans le secteur privé en moins. A

l'époque, vous avez augmenté le nombre de fonctionnaires. Maintenant, si j'ai bien compris, ce ne sont plus des emplois de fonctionnaires que vous voulez créer, mais des emplois de contractuels. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Cela étant, les causes produisent les mêmes effets. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Fromet Michel](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2089

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 décembre 1996, page 8421

**Réponse publiée le :** 18 décembre 1996, page 8421

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 1996